

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'Économie  
et des Finances

---

BUDGET

**Fermeture des brigades de surveillance des douanes de Roissy 1, Roissy 2 et Roissy 3 et  
création de la brigade de surveillance des douanes de Roissy.**

-----

NOR : ECFD1628796S

La directrice générale des douanes et droits indirects,

Vu l'article 50 du code des douanes,

Vu l'avis du comité technique de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de  
Roissy du 15 avril 2016,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>. – Les brigades de surveillance extérieure de Roissy 1, Roissy 2 et Roissy 3  
(direction régionale de Roissy voyageurs) sont supprimées à compter du 31 août 2016.

Article 2. – La brigade de surveillance extérieure de Roissy (direction régionale de  
Roissy voyageurs) est créée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Fait le **03 NOV. 2016**

La directrice générale,



Hélène CROCQUEVIELLE